

Image not found or type unknown



procédure de divorce quand serai je divorcée?

Par **babyk**, le **02/09/2009** à **16:51**

Le 20 octobre 09 cela fera 2 ans que je suis séparée de mon mari. Ce dernier ayant refusé le divorce par consentement mutuel. Je viens de demander à mon avocat de lancer la procédure de demande de divorce pour altération du lien conjugal. Je suis propriétaire d'une villa avec mon époux, ce dernier l'occupe avec notre fils, moi je vis dans une autre ville avec notre fille. Que va-t-il se passer maintenant, je voudrais que l'on mette en vente la maison, ou que mon mari me rachète mes parts. Que va exiger le juge, et quand serais je définitivement divorcée? merci